

Pour un bon pacte d'avenir pour la Bretagne, il faut conjuguer l'exigence de production avec le souci de partage.

Après une fin d'année agitée, accompagnée de dangereuses confusions visant toute la Nation française à travers la sempiternelle accusation contre Paris, nous voici en ce début d'année 2014 en présence d'un pacte d'avenir. Présenté à Rennes par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, issu de la Bretagne historique, il a été adopté par le Conseil Économique et Social de la région, puis par le Conseil régional (majorité PS + PCF). Comme l'a déclaré Gérard Lahellec, vice-président de la Région « *Le pacte d'avenir n'est pas le début et la fin de l'histoire. On ne va pas se priver de faire avancer quelque chose.* » Dans le même registre, et sans se bercer d'illusions, l'éditorialiste d'Ouest-France, Michel Urvoy écrit : « *Ne faisons pas la fine bouche : le pacte d'avenir est une excellente nouvelle pour la Bretagne.* »

Pourquoi y-a-t-il eu de multiples oppositions ? Les unes sont fondées sur le rejet politique général et les autres sur une affirmation plus ou moins avouée d'autonomie, première étape vers le nationalisme. Le plus clair en la matière est le porte parole de l'UDB, Christian Guyonwarc'h qui déclare : « *L'autonomie est indispensable.* » Et le voilà qui réclame « *le droit à la différence juridique* ». Autrement dit, la loi n'est plus la même pour tous sur le territoire de la République française ! Sur cette approche le Premier Ministre a été très clair. Il s'est dit d'accord pour que « *les sujets soient traités au plus près des réalités mais dans le cadre d'une République Une et Indivisible.* »

Pour notre part, à l'Union des Sociétés Bretonnes nous avons toujours été sans ambiguïté sur cette question et c'est pourquoi nous avons signé en 1966, avec la Fédération des Bretons de Paris, une déclaration précisant : « *Nous sommes des Français à part entière et nous entendons le demeurer.* » Et c'est donc dans le cadre de la nation française que nous voulons que la Bretagne fasse valoir toutes ses richesses, qu'elles soient économiques, culturelles ou sociales.

Bien entendu nous souhaitons que la jeunesse bretonne puisse trouver de l'emploi en Bretagne. Malheureusement c'est loin d'être le cas puisqu'en fin septembre dernier on enregistrait 49 080 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dans la région. Nous savons aussi que la solution en ce domaine comme en bien d'autres n'est pas strictement régionale. Jean-Marc Ayrault a évoqué « *une reconquête industrielle de la Bretagne* », ce qui est très bien. Mais, là aussi, il ne faut pas être naïf : c'est à une reconquête globale de l'industrie française que nous sommes confrontés et il est souhaitable que toutes les régions puissent y participer. La Bretagne a ses spécificités. Une grande politique de la mer ne peut que lui être profitable. Et, de ce point de vue le transfert à Brest du siège de l'IFREMER (Institut de recherche) est une décision positive. Mais il faudra traiter aussi, avec plus d'audace, la vaste question des échanges maritimes, de même que celui de la pêche côtière qu'il faut à tout prix revivifier. De même la relance des autoroutes de la mer pour véhiculer les camions qui traversent toute l'Europe et servent si bien les groupes pétroliers (carburants et bitumes) et les exploitants d'autoroutes.

Evidemment l'agroalimentaire breton a une place sérieuse dans l'avenir. Ceci est dû à plusieurs facteurs : le climat, la terre et les hommes. La Bretagne est une région tempérée avec une pluviométrie bénéfique. Elle a encore une densité convenable d'agriculteurs dotés d'une bonne formation professionnelle. Il s'agit maintenant

de lui assurer un revenu garanti, notamment par un bon débouché dans l'industrie agroalimentaire et une pression moins lourde, réglementée, de la grande distribution. On peut aussi envisager des régulations à l'égard des importations étrangères basées sur le dumping social.

Il va de soi que l'avenir en Bretagne comme ailleurs ne se conçoit pas sans énergie et il est heureux qu'en la matière il n'y a pas eu d'autonomie, la région ne produisant que 8% de ses besoins. Les ressources maritimes sont en pleine explosion et devraient aussi donner lieu à une exploitation industrielle d'ampleur internationale. Quiconque envisage l'avenir ne peut le faire en ignorant la recherche et cette activité couvre divers secteurs : l'université, la mer, le numérique, l'agriculture, la santé... De même l'enseignement qui se fait remarquer en Bretagne par ses réussites, doit désormais assurer un enseignement supérieur à la mesure des besoins nouveaux.

Des investissements importants sont en cours de réalisation dans les grands moyens de communication, ce qui contribuera dans l'avenir à un épanouissement régional. Au

total, on peut constater que les moyens structurels pour l'avenir de la Bretagne peuvent évoluer de manière positive. Il manque un volet de première importance et, là encore, il n'est pas propre à la région, il concerne toute la nation : le pouvoir d'achat. En 2011, selon les statistiques de l'INSEE, 50% des Bretons gagnaient moins de 18 969 € par an (revenu médian). Au plus bas de l'échelle on trouve des revenus de 12 000 € par an dans le canton de Rostrenen (22). On imagine aisément que dans de telles conditions la marge des besoins de consommation n'est pas mince. Des revenus meilleurs sont à n'en pas douter une condition première pour la relance de la production. Et ce serait une mesure de justice.

Cette question n'est pas mineure et l'on comprend que six organisations syndicales de salariés aient fortement insisté pour qu'un « *volet social conséquent* » soit ajouté au volet économique du pacte d'avenir qui accorde des « *aides inconditionnelles aux employeurs.* » Le sentiment de justice est essentiel pour entraîner une population à l'action. C'est ce que soulignait le Président de la République en commémorant la Libération de Paris. « *La leçon de la Libération, déclarait François Hollande, c'est qu'on ne peut concevoir le redressement sans la justice. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'effort fut d'autant plus librement consenti qu'il fut justement partagé, c'était l'esprit du Conseil National de la Résistance. C'est encore là ce que nous avons à faire : conjuguer l'exigence de production avec le souci de partage. La leçon de la Libération, c'est de ne rien céder sur la souveraineté nationale.* »

C'est en m'inspirant de ces propos, en souhaitant qu'ils soient pris en compte dans la mise en œuvre du pacte d'avenir pour la Bretagne, que je souhaite à tous mes meilleurs vœux pour 2014. Que vive l'esprit du Conseil National de la Résistance !



Par Jean Le Lagadec